Infos pratiques

La mairie vous accueille

Lundi: 9h-12h et 14h-18h

Mardi: 15h-19h

Mercredi: 9h-12h et 14h-18h

Jeudi: 14h-18h

Vendredi: 14h-17h

Contact Mairie

mairie@goyrans.fr

http://www.goyrans.fr

SICOVAL

Assainissement et Eau Potable N° d'urgence unique :

05 62 24 76 91

Services Techniques : pour toute urgence, contacter la Mairie du lieu de résidence ou la Gendarmerie

Service relation aux usagers : 0805 400 605 (numéro vert)

Service Résogardes

Un numéro audiotel permet de connaître la pharmacie de garde la plus proche de votre domicile : 32 37

Coût : 0,34 €/mn

Ce service vous indique les trois pharmacies les plus proches du centre de la commune d'appel et vous donne les informations nécessaires pour vous y rendre.

Pharmacie de nuit

76 allées Jean-Jaurès Toulouse - Tél. 05 61 62 38 05

L'esprit Goyrans

Depuis son élection, l'équipe que je conduis s'est mise au travail : remise à niveau de la sécurité des bâtiments communaux, embellissement de la place des marronniers et de la mairie, entretien général du village.

La nouvelle version de notre site internet plus convivial, plus informatif, sera opérationnelle dans le courant de l'été.

Nous avons voté un budget primitif de rigueur dont vous trouverez le détail dans les pages qui suivent et nous recherchons de nouvelles économies de fonctionnement. En effet, alors que nos compétences sont de plus en plus élargies, (mise en place des activités périscolaires dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires, mise en place d'un plan de sécurité de type ORSEC), nos ressources diminuent. Nous devons donc faire plus et mieux avec moins et tenir en permanence une position d'équilibriste.

La problématique est la même au niveau de notre intercommunalité, le Sicoval, où nous avons voté un budget sans augmentation de l'impôt. Les délégués communautaires ont élu Claude Ducert, maire de Labège, Président du Sicoval. Claude Ducert a souhaité réunir autour de lui un bureau représentatif du nouveau visage du Sicoval et qui prendra en compte les attentes et les particularités des petites communes.

J'ai été désigné vice-président de la commission gérant l'ensemble des travaux de voierie ainsi que ceux portant sur les bâtiments communautaires. D'autres communes voisines sont rassemblées au sein de ce bureau exécutif :

- Mireille Garcia de Vieille Toulouse à l'économie et l'emploi
- Georges Saleil d'Aureville aux déchets
- Gérard Bolet de Montbrun-Lauragais à l'environnement et la transition écologique.

Les membres du conseil municipal participeront activement aux différentes commissions du Sicoval dès le mois de septembre afin de représenter et défendre au mieux les particularités de notre village.

Nous avons en effet la chance de vivre dans un beau village, espace privilégié de verdure, de calme et de quiétude. Nous devons veiller, à préserver cette harmonie à travers nos gestes quotidiens. Je vous demande donc de faire en sorte que, tous ensemble, nous maintenions cet équilibre en prenant garde à :

- respecter les limitations de vitesse
- respecter les règles de stationnement
- respecter la quiétude et la tranquillité des habitants en évitant les « tapages nocturnes », en vous conformant strictement aux horaires autorisés de jardinage
- respecter la propreté des équipements publics.

Les deux premiers points feront prochainement l'objet d'un débat en commission extramunicipale, mais dans l'intervalle, des mesures préventives vont être mises en place ; vous en trouverez le détail dans les pages suivantes...

Je reste à votre écoute.

Michel Glatigny

Comité de rédaction du LPG : Corinne Cabanié - Carole Nissoux

Vie municipale

Point sécurité routière

Force est de constater que les limitations de vitesses au sein de notre village, 50km/h ou 30 km/h, ne sont pas respectées. Pour remédier rapidement à cette situation problématique et dangereuse, la municipalité a pris deux mesures importantes.

Tout d'abord, Goyrans va être équipé d'un poste de comptage temporaire. Ce poste permettra de recenser la circulation, de suivre le trafic en temps réel et enfin d'enregistrer les pics de vitesse, plus particulièrement sur le chemin des crêtes, l'axe majeur.

En complément de cette mesure, plusieurs opérations de verbalisation aléatoires vont débuter très prochainement.

Nous maintiendrons ces opérations avec la gendarmerie de manière très régulière tant que des excès de vitesse seront relevés.

Notre but est clair : faire respecter d'une part le code de la route qui s'impose à tous et d'autre part sécuriser notre village.

Les enfants, les piétons, les cyclistes, les riverains et autres usagers doivent être protégés.

D'ici la fin de l'année 2014, nous étudierons ensemble, avec une commission extra-municipale, les moyens techniques à mettre en place pour endiguer de manière pérenne ces excès de vitesse.

Pour le bien-être et la sécurité de tous les goyranais : levez le pied!

Point travaux



Une première salve de travaux a été lancée.

La cour de l'école primaire a été remise en état pour la sécurité des enfants : remaniement des pavés autobloquants, élimination des racines d'arbres gênantes et bétonnage des tours d'arbres. Toujours pour des questions de sécurité, les installations électriques de l'école primaire ainsi que de la salle des fêtes ont été remises en conformité.

Le trottoir devant la mairie a été restauré. Place des marronniers, devant l'église et devant le monument aux morts et à la mairie, un sort a été fait aux mauvaises herbes, les fleurs d'été sont dans les bacs.

Pour autant, si vous ne savez plus quoi faire de vos boutures, bulbes et autres pousses de plantes vivaces, résistantes, ornementales, Jardinier(e)s exprimez-vous ! Et contactez Evelyne Aiello par l'intermédiaire de la Mairie.

Enfin nous avons restitué au Sicoval huit containers à déchets non utilisés par la commune, ce qui nous fera faire des économies (car notre commune paie ce service à la dotation en containers en non pas à l'enlèvement).

Vie municipale (suite)

Le budget primitif 2014

Construire un budget est un acte fondamental pour une commune. Il s'agit pour l'essentiel de se donner les moyens d'agir et de construire son futur. Cet exercice est toujours un peu plus complexe dans les années de transition, où la municipalité doit en outre analyser dans des délais brefs la situation antérieure afin d'évaluer correctement ses marges de manœuvre.

Concrètement, quelle est cette situation?

Tout d'abord, il convient de rappeler que le budget est découpé en deux parties :

- le budget de fonctionnement qui permet de payer l'ensemble des dépenses courantes permettant de travailler au quotidien : salaire des personnels (mairie, entretien, école élémentaire), eau, gaz, électricité bien sûr. Mais aussi notre contribution à différents syndicats auxquels la commune participe, notamment le SIEMCA (école maternelle) et le SIVURS (restauration scolaire) et bien d'autres éléments
- le budget d'investissement qui permet d'acquérir des biens pour améliorer la vie de la commune, et de réaliser des équipements communaux (trottoirs, bâtiments, etc.).

Pour simplifier la compréhension, il convient de retenir que le budget d'investissement est essentiellement approvisionné par les excédents dégagés sur le budget de fonctionnement auxquels s'ajoutent des subventions et qui peut être complété par des emprunts directement contracté par la commune.

Quels sont donc les éléments de départ pour 2014?

- Un excédent antérieur reporté de 59312 € : excédent cumulé de fonctionnement, et déficit cumulé d'investissement des deux dernières années se conjuguent pour aboutir à ce résultat.
- Un ensemble de dépenses de l'année 2013 supportées par le budget 2014 : notamment la charge d'un agent fourni par le SICOVAL pour s'occuper du secrétariat de mairie, payée sur le budget 2014.
- Le budget servant à l'entretien des voiries fait l'objet d'un plan triennal. L'ensemble des budgets du plan 2012-2014 a été consommé sur les deux premières années, conduisant cette année à payer pour finir de financer les investissements réalisés sur les deux années précédentes.
- L'inflation cumulée entre 2008 et 2013 a été de l'ordre de 10%. Durant cette période, les ressources de la commune n'ont augmenté qu'à la marge.
- À l'opposé, la récupération de la TVA et les subventions accordées par le conseil général sur les investissements réalisés en 2012 et 2013 respectivement ont permis d'abonder le budget d'investissement 2014 de l'ordre de 30 000 €.
- En 2013, une recette exceptionnelle de 35 600 € avait accompagné la dissolution du SICCA (Syndicat intercommunal gérant crèches et centres de loisirs) et le transfert des actifs au SICOVAL. D'un point de vue strictement comptable, cette recette exceptionnelle avait permis de dégager des fonds pour alimenter le budget d'investissement à hauteur de 30 000 €.
- Un certain nombre de dotations de l'État sont en baisse plus ou moins sensible en 2014

L'un dans l'autre, ces différents éléments conduisent à constater qu'en régime permanent, et sauf recette ou dépense exceptionnelle, le budget de la commune est particulièrement contraint et ne permet pas de dégager de capacité à investir le minimum souhaitable pour améliorer le quotidien des Goyranais, voire dans certains cas simplement maintenir en état les équipements de la commune.

Après cette courte introduction, venons-en au vif du sujet.

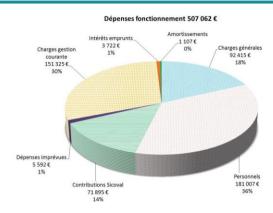
Le budget de fonctionnement :

Les dépenses :

Les principales sources des dépenses de fonctionnement de la commune apparaissent clairement sur ce graphique :

Vie municipale (suite)

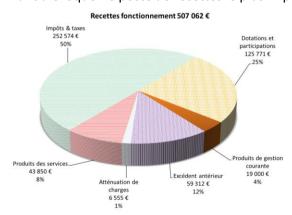
Le budget primitif 2014 (suite)



- 1. Les personnels : école élémentaire, entretien de la commune et personnel de la mairie. Salaires et charges représentent plus du tiers des dépenses en 2014. La forte hausse par rapport à 2013 s'explique par deux facteurs principaux :
 - le secrétariat de mairie : en 2013 très largement pris en charge par la fourniture d'un agent du Sicoval, cette contribution avait conduit à limiter la dépense 2013. En 2014, la dépense est totalement prise en charge par la commune.
- l'effort nécessaire à la prise en compte des nouveaux rythmes scolaires à partir de la rentrée prochaine, qui se traduit d'une part par une augmentation du temps de garderie et d'autre part la mise en place d'activités périscolaires qui justifient l'appel à des compléments de ressources pour les assurer.
- **2.** Les charges de gestion courante : Second poste de dépenses, en très nette baisse par comparaison au budget primitif 2013 : outre une diminution de la contribution aux différents syndicats auxquels la commune adhère, la recomposition de la municipalité à 3 adjoints et l'effort consenti par le maire sur sa propre indemnité ont permis de réduire ces charges. Les montants ainsi dégagés seront destinés à l'acquisition de matériel pour l'école élémentaire et aux activités pédagogiques.
- **3.** Les charges générales : pour l'essentiel, il s'agit d'un ensemble de charges subies par la commune (eau, énergie, entretien courant, ...). Les contrats relatifs à certaines lignes de dépense seront renégociés en vue de diminuer les coûts associés. Outre diverses augmentations de tarifs, la hausse de ces charges vient notamment de la prise en compte de factures 2013 payées en 2014 et de travaux d'entretien en suspens depuis quelques temps.
- **4.** Les contributions au Sicoval : en hausse sensible, pour l'essentiel en raison de la prise en compte en 2014 de la fourniture d'un agent du Sicoval (voir plus haut). D'un point de vue strictement comptable, cette fourniture d'un agent a contribué à diminuer la dépense 2013 de 25 000 € et à augmenter d'autant la dépense 2014.
- **5.** Les trois derniers postes représentent environ 2.5% du budget. **Les dépenses imprévues** constituent une provision pour traiter les aléas.

Les recettes :

Avant d'évoquer le poste de recettes le plus important, quelques mots sur les autres postes :



- **1. Dotations et participations** : il s'agit pour l'essentiel de dotations de l'État visant à contribuer à différentes dépenses engagées par la commune.
- **2. Produits des services** : rétribution de différents services payant fournis par la commune, notamment participation des parents à la garderie et à la cantine de l'école élémentaire, mais aussi redevances payés par certains opérateurs comme ERDF pour l'utilisation de la voirie communale.
- **3. Autres produits de gestion courante** : pour l'essentiel, location de la salle des fêtes et loyer du presbytère.
- **4. Atténuation de charge** : pour l'essentiel, remboursement par les personnels de la part des tickets repas qui est à leur charge.
- **5. Excédent antérieur** : excédent de fonctionnement des années 2012 et 2013, diminué du déficit de la section investissement de ces mêmes années.

Vie municipale (suite)

Le budget primitif 2014 (suite)

6. Impôts et taxes: Ce poste est constitué de deux éléments: le versement par le Sicoval d'une Dotation de Solidarité Communautaire (DSC). Par le passé, il s'agissait d'un reversement de la Taxe Professionnelle payée par les acteurs économiques exerçant sur le territoire du Sicoval. C'est cette DSC qui en 2013 avait fait l'objet d'un apport exceptionnel de 35 600 € non renouvelé en 2014. Le second poste est constitué des taxes d'habitation et taxes foncières payées par les habitants et propriétaires respectivement. Il est établi afin d'équilibrer les recettes et les dépenses du budget primitif. Compte tenu de la situation budgétaire largement détaillée jusqu'ici, la municipalité a considéré qu'il était indispensable d'initier un rattrapage de l'inflation afin de maintenir un niveau cohérent de ressources au regard des nécessités de la commune. Ainsi, le conseil municipal du 30 avril a voté une augmentation uniforme des taux unitaires de chacune des taxes de 7%. Cette hausse conduira à une augmentation de l'ordre de 1.4% de la facture de chaque contribuable, la part communale ne constituant qu'une part mineure de ces taxes.

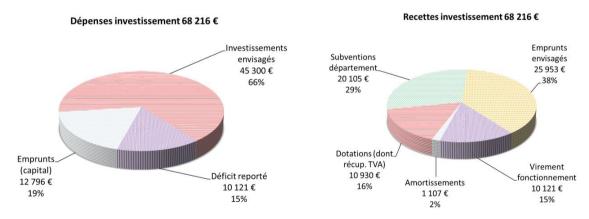
Le budget d'investissement

Plus simple dans sa structure que le budget de fonctionnement, le budget d'investissement comprend lui aussi :

Des recettes d'investissement :

Une partie de ces recettes provient de la récupération de la TVA des investissements réalisés avec un décalage de deux ans, et des subventions allouées par le conseil général avec un décalage généralement d'une année. La deuxième partie de ces recettes provient de virement de la section de fonctionnement. En 2014, compte tenu des éléments précédents, il a été jugé prudent de limiter ce virement à la résorption des déficits des années 2012 et 2013 et à une dotation aux amortissements limitée. La dernière partie des recettes est constituée d'emprunts que la commune est susceptible de contracter. Il s'agit à ce stade d'une provision comptable destinée à équilibrer le budget d'investissement. Le conseil municipal a simplement acté que, dans la mesure où les projets d'investissement auront suffisamment avancé au point de nécessiter un financement en 2014, le recours à l'emprunt pourra être engagé pour un montant allant jusqu'à 25 953 €, et ceci ne sera effectif qu'en cas d'absolue nécessité.

Des dépenses : outre le déficit antérieur et le remboursement des emprunts en cours, l'essentiel des dépenses est affecté aux projets d'investissements à venir. À ce stade, les seules certitudes concernent différents travaux relatifs à la mise en conformité des bâtiments communaux et notamment l'école élémentaire afin de répondre aux observations formulées par les instances de contrôle depuis 2 ans et qui n'avaient à ce stade fait l'objet d'aucune action.



Conclusion

Ce premier exercice a permis de mettre en évidence la faiblesse des marges de manœuvre disponibles en termes de ressources financières. À l'évidence, les efforts relatifs à la maîtrise des dépenses doivent être poursuivis, et le principe d'une fiscalité modérée maintenue. Ce budget permet toutefois d'envisager le futur avec sérénité, et permet dès à présent de satisfaire certains besoins urgents notamment relatifs à l'école élémentaire.

Vie des écoles

La fin de l'année scolaire approche à grands pas, les CM2 vont définitivement quitter leur école pour faire leur entrée au collège, les « grands » de la maternelle vont, non pas les remplacer, mais prendre la suite dans cette belle chaîne du savoir et de l'apprentissage qui jalonne pendant au moins quinze ans la vie des parents et la rentrée 2014 pointe déjà le bout de son nez avec une nouveauté de taille : la modification des rythmes scolaires.

L'école élémentaire

Horaires à partir de la rentrée 2014

Matinée: 9h-12h les lundis, mardis, mercredis, jeudis, vendredis

Pause méridienne: 12h-13h45 les lundis, mardis, jeudis, vendredis

Après-midi: 13h45-16hles lundis, mardis, jeudis, vendredis

Le périscolaire :

La garderie sera assurée de 7h30 à 9h et de 16h à 18h30. Le service de cantine sera assuré à partir de 12h et sera réparti en deux vagues pour privilégier le confort des enfants.

Le temps d'activité périscolaire sera organisé de la manière suivante :

Lundi : de 16h15 à 17h15 : 3 ou 4 activités en parallèle

Jeudi : de 16h15 à 17h15 : 3 ou 4 activités en parallèle

Le mardi sera dédié aux Activités Pédagogiques Complémentaires assurées par les enseignantes de 16 heures à 17 heures.

Le vendredi nous n'organiserons pas d'activités périscolaires à proprement parler – beaucoup d'enfants partent plus tôt ce jour là - mais plutôt une garderie « active » avec jeux et lectures à haute voix.

Le lundi et le jeudi à partir de 17h30 et jusqu'à 18h/18h15 nous poursuivrons « l'aide aux devoirs et leçons » mise en place cette année.

Même si les négociations sont bien avancées nous n'avons pas encore complètement « bouclé » les activités que nous mettrons en place : nous organiserons une réunion pour chaque école, avec les parents, dans la deuxième quinzaine de juin. Ce sera l'occasion de répondre aux interrogations que vous avez sur cette nouvelle organisation.

Nous vous rappelons que les activités ne sont pas obligatoires pour les enfants ; par contre dès lors qu'ils y seront inscrits ils seront tenus d'y participer régulièrement.

En ce qui concerne le mercredi, nous essaierons, dans toute la mesure du possible d'organiser au moins une garderie jusqu'à 13h pour permettre aux parents qui cessent le travail à midi de récupérer leur enfant et au mieux une restauration sur place avec garderie jusqu'à 14h.

L'extrascolaire :

Il s'agit de la gestion du mercredi après-midi et des vacances scolaires. Cette partie sera assurée par le CIAS (Sicoval) et le centre de loisirs aura lieu à Lacroix-Falgarde. Les enfants se rendant au centre de loisirs y seront transportés en bus dès la sortie de la classe du mercredi pour y prendre le repas de midi et y passer l'après-midi.

L'école maternelle

Elle accueille les enfants d'Aureville, Clermont-Lefort et Goyrans soit 57 enfants pour l'année qui se termine. Elle est gérée sur le plan administratif par un syndicat le Siemca. La présidence du Siemca est renouvelée tous les six ans à l'issue des élections municipales. Le nouveau bureau du Siemca est le suivant :

- Président : Xavier Bellamy Adjoint à la mairie de Clermont-Lefort
- Vice-présidente : Martine Glatigny déléguée à l'éducation à la mairie de Goyrans
- Secrétaire : Jean-Marc Moumin Adjoint à la mairie d'Aureville



Vie des écoles (suite)

Les modalités horaires des nouveaux rythmes scolaires sont les mêmes qu'à l'école élémentaire ainsi que celles de la garderie et de la cantine.

En ce qui concerne les activités périscolaires, leur mise en place est un peu plus complexe qu'à l'école élémentaire puisqu'elle nécessite l'accord des trois communes mais elle est bien avancée et se construit en collaboration étroite avec l'APEMICA (association des parents d'élèves) qui nous fait bénéficier de son expérience et de son savoir-faire en la matière.

Nous mettrons tout en œuvre pour que cette réforme des rythmes scolaires se mette en place dans les meilleures conditions possibles afin d'optimiser les apprentissages et multiplier les découvertes.

Un article de nos écoliers

Cette année, nous nous sommes engagés dans plusieurs projets :

Projet « cadavres exquis »

Cela consiste à travailler en groupes pour effectuer des travaux imaginaires. Toute l'école a réalisé une histoire commune. La classe de CP/CE1 a inventé le début de l'histoire, les CE2/CM1 ont travaillé sur le milieu et les CM1/CM2 ont fait la fin du récit.

Chaque classe avait également son propre projet. Les CP-CE1 ont réalisé un livre de « monstres exquis », les CE2-CM1 ont travaillé sur les haïkus et les CM1-CM2 ont réalisé des animaux « fantastiques » en s'appuyant sur des « mots valises ».

Tous les travaux des élèves ont été exposés à la maison des associations (90, rue du Férétra à Toulouse). L'exposition a eu lieu du 17 mai au 31 mai 2014 de 9h à 18h.

Projet « vélo »

Les élèves de CE2-CM1 et CM1-CM2 pratiquent le vélo du 16 mai au 20 juin 2014 chaque vendredi à travers différents ateliers. Le rallye vélo se déroulera le 26 juin 2014 à Lacroix-Falgarde toute la journée après trois séances sur la place des marronniers et trois séances sur route.

Projet « blog »

Également, nous nous sommes lancés dans la réalisation d'un blog pour toute l'école. Son adresse est :

http//pédagogie.ac-toulouse.fr/blog31/elem-goyrans/

Le blog est alimenté par les élèves et présente nos activités, nos sorties, nos projets...

Nous comptons sur vous pour y jeter un œil!

Et pour couronner l'année, la fête de l'école est prévue le mardi 1er juillet 2014. Elle sera consacrée aux arts. Nous comptons sur votre présence !

Article écrit par Jules G., Clémence L. et Manon S. (CM2)

Vie associative (suite)

Fête du village : Goyrans en fête



Très attendue par les goyranais, la fête de Goyrans arrive à grands pas!

Nous vous attendons nombreux les 27, 28 et 29 juin!

Le traditionnel tour de village organisé par les bénévoles du comité des fêtes va bientôt commencer. Ce sera un moment pour nous rencontrer et vous présenter le programme de la fête avec les différentes animations. Ce sera aussi l'occasion de vous proposer de participer à l'organisation en venant nous aider pour les préparatifs (message cidessous) ou tout simplement en participant à la quête. Merci d'avance pour votre accueil !

Préparation de la fête et appel aux bénévoles:

Le Comité des Fêtes remercie chaleureusement les bénévoles qui l'accompagnent dans la préparation de notre fête locale tous les ans. Cette année encore, nous lançons un appel à toutes les bonnes volontés goyranaises pour nous aider à la préparation de la fête.

Anciens ou nouveaux sur le village, pour nous donner un petit coup de main dans une ambiance toujours conviviale, vous pouvez :

- Nous aider à monter la scène et les tentes du village Gourmand :
 - Mercredi 25 et jeudi 26 Juin à partir de 18h (toile de l'estrade et tentes)
 - Vendredi 27 Juin à partir de 15h (fin montage des tentes et des tables)
 - Samedi 28 Juin à 14h (mise en place tables village gourmand)
 - Dimanche 29 Juin à 15h30 (démontage des tentes)
 - Lundi 30 Juin à 18h (fin démontage)
- Faire un dessert ou nous aider à servir dans les stands du village gourmand :
 - Samedi 29 Juin de 19h à 21h30

N'hésitez pas ! Venez nous rejoindre le jeudi 12 juin à 20h30 à la salle du conseil municipal pour finaliser les préparatifs et l'organisation de la fête.

Vous pouvez aussi nous indiquer dès à présent par mail le moment qui vous convient pour nous donner un coup de main, merci d'avance !

Pour nous contacter vous pouvez:

Nous envoyer un petit mail à : comitedesfetes.goyrans@gmail.com

Ou déposer un petit mot à la mairie

Ou contacter un membre du comité des fêtes*

Ou nous contacter par téléphone : 07 86 40 03 90

Le bureau du Comité des fêtes de Goyrans.

* Laurent Zandona, André Ducasse, Isabelle Thuilliez, Annie Caminat, Frank Hamant, Chantal Bouin



Vie associative (suite)

Nouveauté au Foyer Rural : Séances de sophrologie

Animée par Cécile, qui définit ainsi son rôle :

« La sophrologie Caycédienne est une méthode globale s'inspirant du yoga, du zen et de l'hypnose.

Ma mission est de transmettre des outils pédagogiques simples, visant à rendre autonome la personne dans la gestion de ses propres émotions et stress, et ce, dans tous les domaines de sa vie. La sophrologie est adaptable à tous les âges. "

Nous souhaitons organiser des séances de sophrologie pour la saison à venir.

Nous vous proposons une séance d'essai gratuite le jeudi 3 juillet 2014 de 19h15 à 20h15 à la salle des fêtes de Goyrans.

Venez nombreux!

Estelle Hamant

Foyer Rural de Goyrans - frgoyrans@gmail.com

Marché de plein vent

Cet été il y aura de l'animation au marché!

Comme annoncé, la buvette rouvre le 17 juin et à cette occasion, un spectacle sera offert par la municipalité en partenariat avec (http://www.festivalramonville-arto.fr) et Coteaux Events.

Rendez-vous à 19h, pour des numéros de cirque qui nous seront présentés par des élèves de l'école du Lido.

À 19h45, début du spectacle tous publics, « La famille vient en mangeant » par la compagnie Mmm (durée 1h).



Une jeune et talentueuse comédienne nous dresse les portraits rocambolesques des membres de sa famille... Dans la famille Reimmors, je demande... la parole!

À l'étage, bagarre dans la chambre des petits et test de grossesse dans l'intimité de la salle de bain, amènent frères et sœurs à se réunir en Conseil de Fratrie où l'on commence à débattre éducation, sexualité, IVG et autres histoires d'enfants... Sauf qu'à table, entre gaffes, piques, pauses cigarettes et visite surprise, tout finit par se révéler! Qui éduque qui finalement ? La compagnie Mmm nous livre une réponse décapante.

Autre animation déjà programmée par Coteaux Events : Le 8 juillet le groupe de musique du fromager du marché, « Good times », nous proposera un concert de blues.

Dans le courant de l'été, Coteaux Events nous prépare d'autres animations. Nous vous en informerons sur le site web de la mairie et par le biais de la liste de diffusion actu@goyrans.fr.

Forum des assoc'

L'été est à peine entamé qu'il faut déjà penser à la rentrée : le forum des associations vous accueillera le 6 septembre à la salle des fêtes. Vous recevrez les programmes des différentes associations durant la deuxième quinzaine d'août dans vos boites aux lettres.

Info SICOVAL



Cambriolages : Toujours plus de prévention

Fruit de la collaboration de la préfecture de Midi-Pyrénées, de la gendarmerie, de la police et de la Fédération nationale des syndicats d'agents généraux d'assurances (Agéa), un site internet permet aux propriétaires de répertorier leurs objets de valeur. Grâce à ces informations, les enquêteurs identifient plus facilement receleurs et voleurs, donnant une chance supplémentaire aux victimes de récupérer leurs biens. Enfin, en juillet et en août, les services de police et de gendarmerie peuvent aussi, sur demande, surveiller les domiciles des vacanciers dans le cadre de l'opération « tranquillité vacances ». Plus d'infos sur www.liste-objets-voles.fr.

Les services gratuits aux habitants

- Accompagnement vers l'emploi (BAIE) et l'insertion professionnelle (PLIE)
- Permanences juridiques
- Chemins de randonnées
- Points Information Jeunesse
- Aide à la rénovation des logements privés
- Information et conseil en énergie (Soleval)

Plus d'information sur :

http://www.sicoval.fr/vivre/index.php

Vie des coteaux... et de la plaine

La guinguette de Lacroix-Falgarde

Depuis le vendredi 30 mai, l'éphémère guinguette vous accueille au ramier sur les bords de l'Ariège les vendredis de 17h à minuit et les samedis et dimanches de midi à minuit.

Toute la programmation sur :

http://lephemereguinguette.over-blog.com/

Le Campestral d'Aureville

La dixième édition du Campestral aura lieu les 13 et 14 septembre.

Tous les deux ans (ou presque) à la fin de l'été, le campestral d'Aureville (31) vous donne rendezvous pour fêter la culture de notre pays d'Oc.

Cada dos ans, a la fin de l'estiu, lo Campestral d'Aurevila (31) vos balha rendètz-vos per venir festejar la cultura del nòstre país d'Òc.

Plus d'information sur :

http://campestral.fr

Théâtre à Lacroix-Falgarde

La troupe de théâtre Les Persiens vous convie à 2 représentations de la pièce « Recto-verso »

Samedi 14 juin à 20h30 et dimanche 15 juin à 17h, au foyer rural de Lacroix-Falgarde

Tarif: 5€ et gratuit pour les moins de 12 ans

Réservation au 06 09 22 40 95

Ca se passe près de chez vous!

Festival Toulouse d'été du 17 juillet au 10 août

A l'occasion de sa 9e édition, Toulouse d'été rassemblera une série de concerts autour de la musique classique et des musiques du monde dans divers lieux de la ville : à l'auditorium St-Pierre des Cuisines, à la Cathédrale Saint-Etienne, au centre culturel Alban Minville, au cloître des Jacobins, au Jardin Raymond IV ou au Musée des Augustins. De plus, en partenariat avec le cinéma l'ABC, Toulouse d'été propose d'aborder le 7e art côté musique en programmant des comédies musicales cultes : Chantons sous la pluie, les Demoiselles de Rochefort ou le Magicien d'Oz.

Informations: 05 62 27 60 71 - www.toulousedete.org

Milonga au Grand Rond Toulouse

Tous les dimanches du 8 juillet au 16 septembre, de 16h à 20h30, les amateurs de danse pourront se retrouver autour de l'association Tanguedo, qui invite les toulousains à un bal où l'on danse le tango en plein air, au kiosque du Grand Rond. Entrée gratuite. Informations : 05 62 73 10 62 - tanguedo.fr



Anecdote occitane: Saint Martin de Sauvioles ou la zizanie

Saint Martin de Sauvioles, mais « qu'es aquo » ? Le nom d'un personnage aussi inconnu qu'illustre ayant vécu sur notre commune ? Que nenni !!

Il s'agit d'une petite partie du patrimoine foncier communal dont la possession fut âprement disputée entre les communes de Goyrans, Clermont le Fort et Lacroix-Falgarde.

Ce territoire, à l'extrémité du coteau qui borde l'Ariège et à la limite sud de Goyrans, est situé entre Clermont le Fort et Lacroix-Falgarde. De nos jours le chemin, dit de Saint Martin, partant au bas de la côte du moulin permet d'y accéder. Cette enclave appartint pendant des siècles à Lacroix-Falgarde.

Une situation juridique inextricable

Tout semble simple mais en réalité tout est complexe et les germes de la discorde se trouvent dans la situation juridique de cette zone. Jugez-en!

Saint Martin, jusqu'à la Révolution, dépendait de 3 communes.

Pour le temporel :

- de Goyrans qui exerçait la police et la justice
- de Lacroix-Falgarde qui percevait les impôts

Pour le spirituel:

- du curé de Clermont depuis temps immémorial

En effet, en 1272, le capellanus (le curé) de Clermont était tenu de payer 6 deniers de droit synodal au prévôt du Chapitre de Saint Etienne, « pro Salviolis », pour Sauvioles.

Ces taxes dues au Chapitre de Saint Etienne signalent la présence d'une église dédiée à Saint Martin. Par la suite l'existence de cette église est confirmée au XVII° siècle par un procès verbal de visite pastorale de l'archevêque précisant « l'église du prieuré dédiée à Saint Martin n'a qu'un autel sans pierre sacrée ». Il est probable que cette église était entourée d'un cimetière.

Notre concitoyenne Arlette Jean Déjean, descendante de la famille Tertre, qui avait acquis cette propriété où se trouve actuellement une ancienne ferme, nous a précisé qu'au XX° siècle des ossements avaient été mis à jour accidentellement lors des labours.

Comme l'on peut s'en douter, cet imbroglio fut la source de conflits, de rivalités et de contestations diverses et multiples.

Mais au fait, un Chapitre, « qu'es aquo »?

Le Chapitre était une communauté composée de prêtres (chanoines) attachés à une église cathédrale ou collégiale qui mettaient leurs revenus en commun, desservaient ensemble leurs paroisses et délibéraient en chapitre.

Dès le X° siècle, il y avait un chapitre à Toulouse autour de la cathédrale Saint Etienne. Les revenus du Chapitre étaient essentiellement fonciers et ils s'accrurent considérablement au cours des XII° et XIII° siècles grâce à de nombreuses donations. Ce Chapitre devint bientôt l'un des plus grands propriétaires terriens de la région du confluent de l'Ariège et de la Garonne.

Au XIII° siècle, les possessions du Chapitre de Saint Etienne s'agrandirent encore par la donation en 1255 de Bertrandus Arnaldi (Bertrand Arnaud) d'un vaste domaine qu'il possédait à Lacroix-Falgarde. L'enclave de Saint Martin a pu faire partie de cette donation. En effet, le texte écrit en latin mêlé d'occitan mentionne :

- « extra dictos terminos et prope illos duas vel tres pecias terrarrum »
- « 2 ou 3 pièces de terre », possédées par Bertrand Arnaud, « en dehors des dites limites et près d'elles »

Malheureusement, aucune précision ne nous est fournie dans cet acte de reconnaissance car il s'agit d'une description minutieuse des biens donnés mais totalement dépourvue de repères géographiques et topographiques précis.



Dates à retenir

jeudi 12 juin : réunion préparatifs fête du village

mardi 17 juin : ouverture buvette et spectacle ARTO

27, 28 et 29 juin : fête du village

mardi 1er juillet : fête de l'école élémentaire

jeudi 3 juillet : séance d'essai

sophrologie (Foyer Rural)

mardi 8 juillet : concert de blues « Good times » (Coteaux Events)

samedi 6 septembre : forum des associations

Petit rappel:

La Bibliothèque est ouverte toute l'année, y compris pendant les vacances scolaires.

Le samedi: 10h-12h

Le mardi : 18h-19h

Place des Marronniers, dans le bâtiment de l'École

Élémentaire

Pour recevoir les actualités municipales, inscrivez-vous à la liste de diffusion

actu@goyrans.fr

en adressant un mail à mairie@goyrans.fr.

Anecdote occitane (suite)

Il est intéressant de relever le nom Petrus Johannes de Goirons (Pierre Jean de Goirons) parmi les 7 exécuteurs testamentaires.

Peut-être faut-il trouver dans cette donation l'origine de cette enclave, son existence ne trouvant aucune autre justification.

Fin de la 1° partie : la suite dans le prochain numéro du Petit Goyranais, avec les références bibliographiques.

Michel Ruffié

La Bibliothèque Municipale « Bouquin - Bouquine »

Amis lecteurs, amies lectrices, la bibliothèque a récemment acheté 34 livres, mis à votre disposition et, pour la plupart, récemment édités (2013, 2014). Quelques titres : « Cent ans de solitude » de Gabriel Garcia-Marquez, « La promesse de l'aube » de Romain Gary, «Docteur Sleep » de Stephen King et «N'oublier jamais » de Michel Bussi.

Du côté des enfants, la collection des « Astérix » a été complétée, celle des « Max et Lili » également en plus de petits romans pour lecteurs débutants confirmés, ainsi qu'un roman apprécié des lecteurs à l'aise, le tome 7 du « Le Journal d'un dégonflé ».

La liste complète est disponible sur le site de la mairie.

Un projet ambitieux : informatiser les livres de la bibliothèque

L'informatisation de notre bibliothèque en est à ses balbutiements. Nous tâtonnons mais grâce à un logiciel spécifique, notre petit comité commence à cerner les problèmes et leurs solutions. Le dynamisme, la ténacité et le savoir-faire de l'une de nos membres, Nathalie Pons, tout en nous donnant confiance, nous invitent à affronter cette lourde tâche : entrer un par un les titres, leurs auteurs et mille détails. Merci aussi à Didier Pons, que nos errements de débutants mettent en joie ! Affaire de longue haleine... à suivre avec patience et indulgence.

A bientôt donc, le plaisir de vous accueillir.

Béatrice Siegrist